



# *SORTIES WEEK-END 2012*

## *Bénéficiaires*

---

Salariés du Site de Mulhouse + conjoint ou concubin déclaré + enfants ayants droits

En cas de concubinage, veuillez fournir un certificat de domicile délivré par la mairie ou à défaut un justificatif officiel prouvant le domicile du concubin (ex. facture EDF, entête d'avis d'imposition).

**Attention** : Les enfants mineurs ne peuvent être inscrits que s'ils voyagent sous la responsabilité d'un participant majeur.

**N.B.** : un contrôle des inscrits est effectué à chaque départ.

## *Comment s'inscrire ?*

---

Remplir la demande d'inscription par sortie en mentionnant clairement la sortie choisie.

Ne pas oublier de fournir les justificatifs demandés.

Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée au S.A.S.C. (cachet de la poste faisant foi) et dans la limite des places disponibles. Une confirmation d'inscription vous sera adressée dans les 15 jours.

**N.B.** Certaines sorties ne seront confirmées que si un nombre minimum de participants est atteint (20 en général).

## *Paiement*

---

Joindre le paiement à l'inscription.

**N.B.** : Les chèques ne sont encaissés que 15 jours avant la sortie.

## *Désistements*

---

Les conditions habituelles des agences de voyage concernant les annulations sont les suivantes :

Annulation à plus de 30 jours du départ, quelle qu'en soit la raison : frais de dossier (environ 40 euros par personne non remboursables par l'assurance)

De 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du prix total

De 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du prix total

De 7 à 2 jours avant le départ : 90 % du prix total

Moins de deux jours avant le départ : 100 % du prix total

**N.B.** : L'assurance annulation automatiquement souscrite par le C.E. ne couvre pas les cas de maladie déjà connue, cas de grossesse, etc... (pour les personnes concernées il est nécessaire de souscrire une assurance individuelle tous risques).

## *Participants extérieurs (famille, amis)*

---

Peuvent accompagner un ayant droit PEUGEOT MULHOUSE uniquement en cas de places disponibles . Confirmation après la date limite de réservation.

Le paiement se fait IMPERATIVEMENT par chèque séparé établi à l'ordre de l'organisateur du voyage.